

Procedure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2019/2511(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur l'Azerbaïdjan, en particulier le cas de Mehman Huseynov		
Sujet 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général		
Zone géographique Azerbaïdjan		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
17/01/2019	Résultat du vote au parlement		
17/01/2019	Débat en plénière		
17/01/2019	Décision du Parlement	T8-0033/2019	Résumé
17/01/2019	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/2511(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 144
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B8-0056/2019	17/01/2019	EP	
Proposition de résolution		B8-0058/2019	17/01/2019	EP	
Proposition de résolution		B8-0059/2019	17/01/2019	EP	
Proposition de résolution		B8-0061/2019	17/01/2019	EP	
Proposition de résolution		B8-0063/2019	17/01/2019	EP	

Proposition de résolution		B8-0064/2019	17/01/2019	EP	
Proposition de résolution		B8-0066/2019	17/01/2019	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0033/2019	17/01/2019	EP	Résumé
Proposition de résolution commune		RC-B8-0056/2019	17/01/2019		

Résolution sur l'Azerbaïdjan, en particulier le cas de Mehman Huseynov

Le Parlement européen a adopté par 533 voix pour, 28 contre et 36 abstentions une résolution sur l'Azerbaïdjan, en particulier le cas de Mehman Huseynov.

La résolution a été déposée par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, Verts/EFA et EFDD.

Le Parlement a réclamé la libération immédiate et inconditionnelle de Mehman Huseynov, blogueur anticorruption et directeur de l'Institut pour la liberté et la sécurité des reporters, qui purge une peine de emprisonnement de deux ans à la suite de sa condamnation le 3 mars 2017 pour s'être plaint publiquement des mauvais traitements et de la torture que la police lui a fait subir, ainsi que pour avoir émis des critiques à l'égard de responsables du gouvernement, en exposant leur fortune inexplicée.

Les députés ont noté que M. Huseynov a entamé une grève de la faim pour protester contre ces tentatives de tendre sa peine et qu'il est actuellement sous assistance médicale. Ils ont invité instamment les autorités azerbaïdjanaises à abandonner toutes les nouvelles accusations pesant sur M. Huseynov et réclamé la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques et des journalistes

Ils ont également noté qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé, puisque c'est la cinquième fois que les autorités portent de nouvelles accusations contre des prisonniers politiques dont la peine de emprisonnement arrive à son terme. La résolution a mentionné 11 autres défenseurs des droits de l'homme et a réclamé leur libération immédiate et inconditionnelle. Les députés ont demandé au Conseil, à la Commission et à la VP/HR de veiller à ce que la libération de M. Huseynov et de tous les autres prisonniers politiques en Azerbaïdjan demeure une priorité dans les relations bilatérales entre l'Union et l'Azerbaïdjan.

Le Parlement a également prié instamment les délégations de l'Union et des États membres en Azerbaïdjan de redoubler d'efforts pour soutenir et aider les prisonniers politiques, les journalistes et les blogueurs, les militants anticorruption, les défenseurs des droits de l'homme et les membres de la société civile. Il a rappelé à l'Azerbaïdjan les obligations qui lui incombent en vertu de la Convention européenne des droits de l'homme et a demandé aux autorités azerbaïdjanaises de respecter et d'appliquer intégralement les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme ainsi que les recommandations de la Commission de Venise.

Le Parlement a souligné l'importance du nouvel accord entre l'Union européenne et l'Azerbaïdjan, notant que le 11 juillet 2018, l'Union européenne et l'Azerbaïdjan ont finalisé leurs priorités de partenariat, en définissant les priorités politiques communes pour orienter et renforcer le partenariat entre l'UE et l'Azerbaïdjan dans les années à venir. Il a souligné qu'il suivra de près l'évolution de la situation tout au long des négociations sur un nouvel accord, avant de décider s'il doit donner son consentement. Les députés ont souligné que les réformes démocratiques, l'état de droit, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales doivent être au cœur du nouvel accord.

En dernier lieu, le Parlement a demandé à l'Azerbaïdjan de garantir pleinement la liberté de la presse et prié instamment les autorités azerbaïdjanaises de garantir l'indépendance de facto du barreau à l'égard du pouvoir exécutif.